

Une voix: De quoi parlez-vous?

M. Fleming: Permettez-moi de poursuivre. En tant que président du comité du cabinet chargé des communications, je me suis employé à faire en sorte que ces annonces ne soient pas injustes et n'exploitent pas indûment la situation. Il aurait été bien simple de choisir le slogan «Libéralisez la constitution» dans la même veine du «Conservez l'Ontario». Nous ne l'avons pas fait bien que le gouvernement ontarien, pour sa part, l'ait fait et qu'il soit actuellement, je pense, en butte aux critiques pour l'avoir fait.

Nous n'avons pas affiché la position du gouvernement en nous servant de l'argent des contribuables comme le premier ministre de la Colombie-Britannique l'a fait pour le sien. J'ai été content d'entendre l'ancien leader du gouvernement à la Chambre déclarer tout à l'heure que son gouvernement avait dépensé beaucoup d'argent des contribuables soit de 30 à 40 millions de dollars quand il était au pouvoir l'année dernière, à des fins d'information et de publicité—à moins que ce ne soit le chef de l'opposition qui l'ait dit. Je demande encore une fois comment on peut soulever la question de privilège pour une affaire de publicité—chose que je conteste farouchement—alors que cela n'a donné aucun avantage particulier à ce bord-ci de la Chambre et que cette prétendue initiative ne faisait pas spécialement valoir les arguments de ce bord-ci.

Au sujet des observations du député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon) et de plusieurs autres députés, comme l'ancien ministre des finances, qui s'indignent vertueusement et nous accusent de répandre des slogans et de profiter d'un énorme avantage, je soutiens encore une fois que ce point de vue n'a certes pas toujours été partagé par tous les députés d'en face. En effet, c'est au beau milieu de la campagne d'août que le président du Conseil du Trésor du gouvernement précédent, que certains surnomment le sabreur, a réduit les dépenses. Nous avons entendu aujourd'hui le député du Yukon (M. Nielsen) poser des questions et alléguer que l'argent consacré à la campagne référendaire eût été mieux employé à immuniser nos enfants, comparaison boiteuse qui, à mon avis, n'avait rien à voir à l'affaire. D'ailleurs, le bureau de l'ancien président du Conseil du Trésor avait téléphoné pour savoir s'il pouvait faire diffuser quelques unes de ces belles annonces publicitaires sur les ondes des stations de radio locales. J'ai en main une lettre du député de Northumberland (M. Hees), dont je vous cite un extrait:

Cher Jim,

Je joins à la présente un exemple d'une annonce que le gouvernement fédéral a fait paraître dans divers journaux dont le *News-Argus* de Sterling et l'*Independent* de Brighton, tous deux de ma circonscription. Je trouve que c'est un excellent moyen de persuasion.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Voilà ce qu'avait à dire le député de Northumberland! Ainsi, de l'autre côté, les députés ne sont certes pas tous unanimes sur l'utilité ou l'inutilité de ce genre de publicité. Je suis enchanté qu'au sein de l'opposition au moins le représentant de Northumberland estime qu'il est important que le gouvernement informe les Canadiens et maintienne leur intérêt sur cette question cruciale, qu'il ne la laisse pas sombrer dans l'indifférence au point que l'unanimité de tous les côtés de la Chambre en faveur de la réforme ne débouche pas sur une action quelconque.

Privilège—M. McGrath

J'ai mentionné tout à l'heure le cas de M. Blakeney. C'est le chef de l'opposition, je crois, qui m'a demandé de stopper cette campagne publicitaire, de supprimer toutes nouvelles annonces et de ne pas bénéficier d'avantages indus. Eh bien, pour ma part, je m'engage à ne pas jouir d'avantages indus, mais je n'empêcherai pas le gouvernement fédéral de s'adresser aux Canadiens et de les informer, alors que le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan a l'intention de le faire et que le premier ministre Bennett s'est déjà attelé à la tâche.

Des voix: Oh!

Une voix: Allons donc.

M. Fleming: Je pense qu'il est de mon devoir de contribuer à informer le public canadien. Ce genre d'information doit être diffusée dans un certain contexte, que j'ai tenté de décrire. Il est normal que cela suscite des inquiétudes chez les députés d'en face, qui nous les ont communiquées. Mais je vous le dis: vous n'êtes pas tous d'accord. Certains députés disent qu'une telle campagne est valable et, d'après les réactions de la population, on s'aperçoit que les Canadiens n'ont pas gobé les arguments que vous avez fait valoir tout au long du mois d'août.

● (1650)

Je pense que le public canadien veut être tenu au courant et informé de ce qui se passe au Parlement et, dans ce cadre, je puis accepter un ensemble de principes. Mais je crois aussi qu'à un moment où la Chambre étudie une question aussi importante, accaparer le temps qu'on a pris aujourd'hui, je pense—et j'ai le droit à la Chambre des communes d'exposer mes vues—que ce qu'on nous présente, c'est un beau ballon bleu flottant pour couvrir des visages rouges qui ne veulent pas avoir à faire face à un vote parce que le public canadien sera très mécontent quand il comprendra la position de l'opposition officielle.

M. Clark: C'est un des plus minables discours qu'on ait jamais entendus à la Chambre, Jim.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous n'avez aucune raison de frapper sur la table.

Mme le Président: A l'ordre. Comme je l'ai déjà dit, ce sera le dernier orateur que j'entendrai sur cette question. Comme on a présenté beaucoup d'arguments et que les sentiments sont très partagés sur cette question et comme j'aimerais revoir toutes les différentes thèses qui ont été présentées pour déterminer s'il y a à première vue question de privilège, je prendrai l'affaire en délibéré.

M. Clark: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Le ministre d'État (Multiculturalisme) a mentionné dans ses remarques un sondage qu'il a dit que son ministère avait fait de divers journaux de partout au pays. Je suppose qu'on a communiqué au nom du gouvernement avec les éditeurs ou éditorialistes pour faire cette enquête.

Une voix: Ce n'est pas là un recours au Règlement.

M. Clark: La raison pour laquelle je soulève la question est que je me demande si à la pratique de faire faire au gouvernement de la promotion avant de prendre une décision ne s'est pas ajoutée celle de communiquer pour quelque raison que ce soit avec des éditorialistes...